Envoyé en préfecture le 20/07/2026
Reçu en préfecture le 20/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-77_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 25
Ayant donné procuration : 6
Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION.
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; M. LE CORRE à C. JEFFROY ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°77-2026

Objet : Lancement marché de maitrise d'œuvre pour construction d'un bâtiment neuf au stade de foot

M. le Maire informe l'assemblée que le projet de construction d'un bâtiment neuf au stade de foot a fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'un chiffrage provisoire. Avant de valider le Plan Pluriannuel d'Investissement pour l'ensemble du mandat, M. le Maire propose de travailler sur ce projet car les bâtiments du stade (vestiaires/locaux techniques/Club House) ne sont plus conformes aux standards d'aujourd'hui.
Il convient de lancer un appel d'offre pour recruter un Maitre d'œuvre dont la mission sera de gérer pour le Maitre d'Ouvrage les travaux et notamment : réalisation des plans définitifs, aide au recrutement des entreprises, suivi et gestion des travaux et du planning, réception du chantier.
L'objectif étant de démolir les bâtiments existants (vestiaires/buvette/locaux techniques ; Tribune ; club house) pour construire un seul bâtiment neuf regroupant l'ensemble des besoins.
L'étude préalable du projet prévoyait une enveloppe travaux de 1000 000€ HT.
Sur cette base, le maitre d'œuvre devra présenter une offre pour les missions suivantes :
ESQ, APS, APD, PC, PRO, DCE, ACT, DET, AOR

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
AUTORISE M. le Maire à lancer un marché de maitrise d'œuvre pour le projet de construction d'un bâtiment neuf au stade de foot tel que défini ci-dessus
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce marché

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310